

## CONVENTION

### MINI-STAGE de DÉCOUVERTE

### des métiers de l'hôtellerie restauration



**Article 1** – La convention de mini – stage de découverte est établie entre :

- ✓ le Lycée Saint-Joseph L'Amandier - allée Jean-Pierre Gault - 16710 SAINT-YRIEIX sur CHARENTE
- ✓ et le Collège \_\_\_\_\_

**Article 2** – La présente convention est valable de 8H30 à 14H30 le \_\_\_\_\_

et concerne l'élève : \_\_\_\_\_ en classe de : \_\_\_\_\_

**Article 3** – Durant la journée de stage, l'élève visiteur sera soumis aux règles en vigueur dans l'établissement d'accueil, notamment en matière de sécurité, d'horaires, de discipline et de courtoisie...

**Article 4** – Le Lycée Saint-Joseph L'Amandier, le Collège et les responsables légaux de l'élève ont souscrit les assurances couvrant les risques liés à leur responsabilité civile. En cas d'accident survenant à l'élève, le Lycée Saint-Joseph L'Amandier s'engage à prévenir immédiatement le Principal du Collège. Les responsables des deux Établissements se tiendront mutuellement informés des difficultés qui pourraient naître de l'application de la présente convention.

**Article 5** – Conditions de stage :

- ✓ Pour déterminer une date pour la journée de découverte le collège ou la famille prennent contact avec M. GREGOIRE, Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques au  
**Tél. : 05 45 38 60 48 – mail : [chefdestravaux@lamandier.fr](mailto:chefdestravaux@lamandier.fr)**
- ✓ L'élève se présentera au lycée Saint-Joseph L'Amandier à 8H30 au bâtiment professionnel hôtelier auprès de M. GREGOIRE Directeur délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques dans une tenue correcte (sans faire d'achat pour cette occasion) de préférence :
  - Pour les filles un pantalon de couleur noire ou sombre, un chemisier, une veste, des chaussures de ville classiques fermées à petits talons. A défaut une tenue sera proposée...
  - Pour les garçons un pantalon de couleur noire ou sombre, une chemise blanche, une veste, des chaussures de ville classiques fermées. A défaut une tenue sera proposée...
- ✓ Programme de la journée :
  - **8h30** : Accueil, étude du projet d'orientation, immersion dans les locaux professionnels.
  - **8h45 - 11h30** : Participation aux travaux pratiques de cuisine avec un élève tuteur.
  - **11h30 - 12h15** : Repas offert assuré au self service du Lycée Saint-Joseph L'Amandier.
  - **12h15 - 14h15** : Participation aux travaux pratiques de restaurant avec un élève tuteur.
  - **14h15 - 14h30** : Bilan de la journée, aide à définir un projet professionnel en hôtellerie restauration, rencontre avec les parents.

**Article 7** – A la charge des familles les trajets de l'élève seront organisés de la manière suivante du domicile au Lycée Saint-Joseph L'Amandier : \_\_\_\_\_

Convention établie à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Le Principal du Collège ou son représentant	Le Directeur du Lycée Saint- Joseph L'Amandier	Le responsable légal de l'élève	L'élève